

Nom : _____ Prénom : _____

1. ÉLÈVES SCOLARISÉ(E)S EN CLASSE TERMINALE

Synthèse du conseil de classe : progrès réalisés, aptitudes décelées ou prévisibles, capacités, traits de personnalité du candidat en fonction du secteur d'activité choisi (paramédical ou social).

À _____, le _____

Signature du chef d'établissement

2. AUTRES ORIGINES

Remarques éventuelles.

Fiche récapitulative des vœux par ordre de préférence (STS, CPGE, DUT, licence...)

N°	Intitulé de la formation (diplôme et spécialité)	Nom de l'établissement	Ville - Académie
1			
2			
3			
4			
5			
6			

Le candidat certifie sincères et véritables les renseignements fournis dans le dossier déposé et avoir pris connaissance des instructions et modalités de recrutement.

À _____, le _____

Signature du candidat

Signature des représentants légaux pour les candidats mineurs

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire du baccalauréat général, technologique ou professionnel.
- Retirer, compléter et déposer le dossier d'admission avant le **7 avril 2017**, 18h00, délai de rigueur. **Tout dossier déposé hors délais et/ou incomplet sera refusé.**
- Pièces à joindre :
 - une lettre manuscrite relatant le projet professionnel, les motivations, ainsi que les attentes du candidat vis-à-vis de cette année de préparation et l'esprit dans lequel il s'y engagera si sa candidature est retenue ;
 - un CV détaillé : parcours scolaire, formation, expériences de stages...
 - les copies des bulletins trimestriels de la classe de 1^{ère} et de la classe terminale ;
 - la copie des résultats obtenus lors des épreuves anticipées du baccalauréat **ou** la copie du relevé de notes du bac pour les candidats déjà titulaires du diplôme ;
 - la copie des notes obtenues au cours d'examens universitaires partiels pour les candidats ayant déjà un parcours universitaire ;
 - la copie du permis de conduire ou de l'inscription à l'examen pour les candidats titulaires du permis ou en train de le passer.

LA SÉLECTION

L'admission se fait après examen du dossier par une commission de sélection sous réserve de l'obtention du baccalauréat.

- 18 places sont à pourvoir dans le secteur paramédical.
- 18 places sont à pourvoir dans le secteur social.

Il n'est pas possible de candidater sur les deux secteurs.

Le classement de la sélection sur liste principale, d'attente ou liste de candidature non retenue sera affiché au lycée le 1^{er} juin 2017.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

En cas de décision favorable de la commission de sélection, un dossier d'inscription est remis à l'élève auprès de M. CANIVET, au secrétariat administratif du lycée Béhal, **sur présentation du relevé de notes ou du diplôme du baccalauréat**. Les candidats se présentant au baccalauréat à la session 2017 doivent donc attendre la publication des résultats et leur relevé de notes en juillet. Les autres candidats peuvent s'inscrire dès le 1^{er} juin 2017.

L'inscription est possible jusqu'au 13 juillet 2017 et entre le 28 août et le 1^{er} septembre 2017. Tout candidat retenu, en liste principale ou liste complémentaire, non inscrit au 1^{er} septembre 2017, quel qu'en soit le motif, est considéré démissionnaire. Sa place sera alors offerte à un candidat retenu sur liste complémentaire.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Lycée Béhal - 6, rue Paul-Eluard, 62300 LENS.

Contact : M. CANIVET, 03 21 14 21 08, sauf les mercredis.

Adresse mail : ce.0620109g@ac-lille.fr. Merci de préciser « classe CPCPS » dans l'objet du message.